

Le Conseil Municipal est convoqué le Jeudi 16 Février 2017
à 18 heures 30 à la Mairie

Ordre du jour :

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

Présentation de l'avant-projet des travaux communaux d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public, en présence de :

- François DEROEUX Gérant du Cabinet Etude Réseaux et Coordination
- Laurent FONTAINE Responsable Environnement et Patrimoine à la Communauté de Communes du Sud-Artois

Etaient présents :

Messieurs Régis DELAHAYE, Philippe FATIEN, Michel FLAHAUT, Jean-Noël FRASSAINT, Jean-François LEVEQUE, Mesdames Sophie COGNON, Allison PETIT

Etait absente excusée : Madame Marie-Thérèse DECOOPMAN

Etaient absents non excusés : Nathalie GIBault, Sylvain MACHON, Philippe TRUFFAUX

Madame Sophie COGNON est nommée secrétaire de séance.

François DEROEUX Gérant du Cabinet Etude Réseaux et Coordination, Laurent FONTAINE Responsable Environnement et Patrimoine à la Communauté de Communes du Sud-Artois participent également à cette réunion, après approbation des membres présents.

La séance ouverte, Monsieur Le Maire propose d'étudier la possibilité de réaliser l'enfouissement des réseaux à l'occasion des travaux prévus de réfection de l'éclairage public.

Cette réunion a pour objet de présenter ce projet.

Messieurs DEROEUX et FONTAINE exposent :

- Les subventions FDE représentent 80% lorsque le réseau aérien est en fils nus et 40% si le réseau aérien est en câble PRC.
- Les subventions DETR représentent 25% sur le réseau éclairage public.
- Le matériel d'éclairage public sera repris dans le marché de la CCSA (groupement de commande, à valider avec Mr Fontaine et la CCSA)
- Demande d'avant-projet sommaire à faire aux différents concessionnaires (ENEDIS, ORANGE, FIBRE 59/62, CCSA etc..).

Les différents points techniques :

- Concernant le matériel d'éclairage public, la commune a le choix entre différentes technologies LEDS (variation de tension, détection de présence et/ou coupure nocturne), le choix influencera les subventions FDE.
- Le réseau Orange sera configuré pour accueillir le réseau fibre optique.
- L'ensemble des réseaux seront enfouis avec une réflexion sur les aménagements trottoirs / voiries, en fonction du passage de la tranchée sur le domaine public, il y aura éventuellement besoin de reprendre l'ensemble des réfections en trottoirs ou en voirie.
- L'ensemble des habitations seront reprises en souterrain avec la pose de coffret électrique et de regard téléphonique (conventions et réunion publique à prévoir).
- Le chantier se déroulera en deux phases : 1ère phase tranchées et pose de câbles, coffrets etc.. et une 2ème phase basculement des branchements et dépose des supports bétons.

Calendrier :

- Lancement de l'étude de détail (plans, chiffrages etc...) en 03/17 dès choix du bureau d'étude.
- Demandes de subventions FDE, amendes de police etc... en 05/17.
- Lancement de l'appel d'offre en 09/17.
- Retour des offres en 10/17
- Analyse des offres en 10/17
- réunion de préparation en 11/17
- Début des travaux à partir de 02/18. (durée des travaux 1 an)

A la suite de cette présentation, le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire afin qu'il effectue les démarches permettant de chiffrer plus précisément ce projet, consulter les services de l'Etat et les entreprises.